

HENRI MARTRICE FUSILLE A L'ÂGE DE 20 ANS

Né le 28 mai 1924 à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), fusillé le 9 mars 1944 au fort de Bondues (Nord) ; enfant de troupe ; militant communiste ; résistant Front national-FTPF.

Enfant de troupe à l'Ecole Militaire Préparatoire Technique de Tulle (Corrèze) de 1937 à 1942, Henri Martrice **fut décoré, en 1939, pour avoir sauvé un enfant de la noyade**. Il ambitionnait alors de s'engager dans l'aviation de chasse. Son père, mobilisé, fut tué au combat, et **Henri Martrice devint alors pupille de la Nation**.

Il vivait au Vieux-Condé. Il y entra ensuite en résistance. Communiste, il était membre du groupe Front national-FTP de Condé-sur-l'Escaut (Nord). Il y prit part à la diffusion et la distribution de tracts et de journaux clandestins, et attaqua en août 1943 un camp de rexistes¹ à Escautpont, où il récupéra des armes et des munitions

Arrêté à Condé le 16 novembre 1943, il fut interné à Loos (Nord) de cette date au 9 mars 1944. Condamné à mort par le tribunal militaire allemand de Lille le 21 février 1944, **il a été fusillé au fort de Bondues (Nord)** le 9 mars 1944. Sur l'avis placardé dans les rues de la région le 4 avril 1944, on pouvait lire : « En tant que membres d'une organisation communiste, les condamnés ont, dans la région de Valenciennes-Condé, attaqué et incendié des fermes, cambriolé des mairies en vue de se procurer des cartes de ravitaillement et commis des attentats contre des installations ferroviaires, industrielles et autres. »

Inhumé à Saint-Amand-les-Eaux, **Henri Martrice donna son nom à une rue de Tulle**. De plus lors du congrès national des AET en septembre 2017 à Tulle une **cérémonie du souvenir se déroula à la caserne Marbot** siège du Conseil départemental. Une plaque fut dévoilée à l'entrée des bâtiments marquant les liens forts entre les Enfants de Troupe et la population de la ville de Tulle. Une autre a ensuite été dévoilée à la mémoire d'Henri Martrice martyr de la Résistance à l'intérieur de l'ancienne caserne. Cette plaque reprend le texte de la lettre qu'il rédigea à l'intention de sa mère à la veille de son exécution.

Le 23 septembre 1944, à l'occasion du rapatriement de son corps et de ceux de plusieurs de ses compagnons, une cérémonie d'hommage eut lieu à Condé-sur-l'Escaut. Henri Matrice s'y vit remettre, **à titre posthume, la Croix de guerre avec étoile d'argent**. Il fut fait ce jour sergent FFI. Son nom figure sur les monuments de Bondues et Zuydcoote (Nord).

SOURCES : Arch. Musée de la Résistance à Denain. – J.-M. Fossier, *Zone interdite*, op. cit. – Musée de la Résistance de Bondues, *Ils étaient 68*, op. cit. – Mémorial GenWeb.

(1) Le rexisme était un mouvement politique d'extrême droite, nationaliste et antibolchévique en Belgique

23 septembre 2017, dévoilement d'une plaque en souvenir du séjour de l'EMPT à Tulle



De 1924 à 1967, la ville de Tulle a accueilli l'Ecole Militaire Préparatoire Technique répartie sur plusieurs sites, en particulier ici à Marbot

Dans ces murs se succédèrent plus de 8000 élèves, appelés Enfants de Troupe, destinés le plus souvent à une carrière militaire après avoir reçu une formation scolaire, morale et physique sous la conduite de cadres et d'enseignants pour la plupart corréziens et l'assistance de personnels de service, dont le dévouement fut toujours exemplaire

Beaucoup ont fait le sacrifice de leur vie au cours des conflits qui ont marqué le XX^e siècle, dont les événements dramatiques qu'a connus la ville en juin 1944

L'association des Anciens Enfants de Troupe remercie la population pour son accueil bienveillant et la marque indélébile laissée dans le coeur des anciens élèves

Elle est reconnaissante à l'Hotel du Département d'abriter le monument du Souvenir de l'Ecole

Dévoilement de la plaque en souvenir d'Henri MARTRICE le 23 septembre 2017 à Tulle



**Voici la lettre qu'il a envoyée à sa mère,
quelques heures avant d'être fusillé par les Allemands**

Lettre de l'élève Martrice

Loos, le 9 mars 1944 - 14h30

Ma chère Maman ; Tous mes chers Parents,

A l'heure où vous recevez cette lettre, je ne souffre déjà plus.
Un officier allemand est venu nous annoncer que le jugement était confirmé.

Toutes vos interventions ont malheureusement échoué.

Je ne doute pas un seul instant que vous avez tenté l'impossible pour me sauver ;
il n'y a qu'à s'incliner devant le destin. Quand j'ai décidé, à l'âge de 13 ans,
de m'engager dans les enfants de troupe, déjà je me sentais l'âme d'un soldat.
J'ai toujours décidé de mourir de cette façon. Aujourd'hui, je suis à deux doigts de la
mort et je n'ai même pas peur. J'accepte la volonté de Dieu avec courage.
Dans 2 heures environ, j'aurai rejoint le royaume de Dieu : j'y retrouverai mon cher papa.
Ma chère maman, je vois d'ici ta peine énorme ; que veux-tu, c'est la volonté de Dieu.
Tu as déjà bien souffert dans la vie et après avoir vu ton mari tué à la guerre,
c'est ton fils qui s'en va, moins glorieusement peut-être, mais enfin...

N'oublie pas que tu as encore Roger et Gisèle à élever, à éduquer.

Peut-être un jour le Bon Dieu te récompensera. Fais part de la nouvelle
à tous mes amis, toutes mes connaissances. Dis à tous, que dans ce que j'ai fait,
j'ai cru reconnaître là mon devoir : que je meurs avec la satisfaction du devoir accompli.
J'admets que je trouve la sentence un peu dure, mais ce sont là les lois de la guerre.
Il n'y a qu'à s'incliner.

Ma chère maman surtout ne me plains pas, pense que je meurs d'une mort qui m'est douce.

Tous mes chers parents, je pense à vous dans mes derniers moments.

Bons baisers à tous. Adieu.

Ma chère maman, cher frère, chère sœur, je vous embrasse tous de tout cœur. Adieu.

Votre fils qui meurt avec la satisfaction du devoir accompli.

MARTRICE

**Voici la lettre qu'il a envoyée à sa mère,
quelques heures avant
d'être fusillé par les Allemands**



Loos, le 9 mars 1944 - 14 h. 30.

Ma chère Maman ; Tous mes chers Parents,

A l'heure où vous recevez cette lettre, je ne souffre déjà plus. Un officier allemand est venu nous annoncer que le jugement était confirmé.

Toutes vos interventions ont malheureusement échoué.

Je ne doute pas un seul instant que vous avez tenté l'impossible pour me sauver ; il n'y a qu'à s'incliner devant le destin. Quand j'ai décidé, à l'âge de 13 ans, de m'engager dans les enfants de troupe, déjà je me sentais l'âme d'un soldat. J'ai toujours décidé de mourir de cette façon.

Aujourd'hui, je suis à deux doigts de la mort et je n'ai même pas peur.

J'accepte la volonté de Dieu avec courage. Dans 2 heures environ, j'aurai rejoint le royaume de Dieu : j'y retrouverai mon cher papa. Ma chère maman, je vois d'ici ta peine énorme ; que veux-tu, c'est la volonté de Dieu. Tu as déjà bien souffert dans la vie et après avoir vu ton mari tué à la guerre, c'est ton fils qui s'en va, moins glorieusement peut-être, mais enfin... Surtout ma dernière volonté est que tu sois courageuse, très courageuse. N'oublie pas que tu as encore Roger et Gisèle à élever, à éduquer. Peut-être un jour le Bon Dieu te récompensera. Fais part de la nouvelle à tous mes amis, toutes mes connaissances. Dis à tous, que dans ce que j'ai fait, j'ai cru reconnaître là mon devoir : que je meurs avec la satisfaction du devoir accompli.

J'admets que je trouve la sentence un peu dure, mais ce sont là les lois de la guerre. Il n'y a qu'à s'incliner.

Ma chère maman surtout ne me plains pas, pense que je meurs d'une mort qui m'est douce.

Tous mes chers parents, je pense à vous dans mes derniers moments.

Bons baisers à tous. Adieu.

Ma chère maman, cher frère, chère sœur, je vous embrasse tous de tout cœur. Adieu.

Votre fils qui meurt avec la satisfaction du devoir accompli.

Martrice



Participants de la section de l'Hérault : Alaux Michel et Mme, Bernatas Michel, Boudillet Claude et Mme, Caussin Alain, Conrié Jean et Mme, Darney Alain et Mme, Estadiou J-François et Mme, Ilpide Jean-Louis et Mme, Lagarde Jacky et Mme, Lendrin Gérard et Mme, Néant Miguel et Mme, Nicaud Richard et Mme, Schmitt Louis et Mme, Tixeron Georges et Mme.



Réalisation : Christian RAHIER (56 Au 65 Ai 66) décembre 2020
Photographies : Michel Alaux (58 Tu 64 Ai 65)